

A LA MEMOIRE DES 1 500 000 VICTIMES ARMENIENNES

24 avril 2020 : 105e anniversaire du génocide arménien de 1915

perpétré par le gouvernement Jeune-Turc

106 ans de déni : ça suffit !

VEILLE MEDIA

Jeudi 18 Février 2021

Retrouvez les informations sur notre blog :

collectifvan.blogspot.com

SOMMAIRE

Info Collectif VAN - collectifvan.blogspot.com - Le Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] vous propose une revue de presse des informations parues dans la presse francophone sur les thèmes concernant le négationnisme, le racisme, l'antisémitisme, le génocide arménien, la Shoah, le génocide des Tutsi, les crimes perpétrés au Darfour, la Turquie, l'Union européenne, l'occupation de Chypre, etc... Nous vous suggérons également de prendre le temps de lire ou relire les articles mis en ligne dans la rubrique [Info Collectif VAN](#) et les traductions regroupées dans notre rubrique [Actions VAN](#). Par ailleurs, certains articles en anglais, allemand, turc, etc, ne sont disponibles que dans la newsletter Word que nous générons chaque jour. Pour la recevoir, abonnez-vous à la Veille-Média : c'est gratuit ! Vous recevrez le document du lundi au vendredi dans votre boîte email. Bonne lecture!

Turquie/HRW : Les autorités devraient libérer les étudiants détenus

18/02/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/turquiehrw-les-autorites-devraient.html>

Presse arménienne : Revue du 12 au 15 février 2021

18/02/2021 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/presse-armenienne-revue-du-12-au-15.html>

Épisode 3 : Turquie : Ekrem İmamoğlu, le maire résistant

17/02/2021 - Cultures Monde par Florian Delorme – France Culture

<https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/betes-noires-des-regimes-autoritaires-34-turquie-ekrem-imamoglu-le-maire-resistant>

Entre Biden et Erdogan, des débuts tumultueux

18/02/2021 - Noura DOUKHI – OLJ

<https://www.lorientlejour.com/article/1252386/entre-biden-et-erdogan-de-s-debuts-tumultueux.html>

La Pologne et l'anti-mémoire de la Shoah

17/02/2021 - Aline Le Bail-Kremer - La Règle du jeu

<https://laregledujeu.org/2021/02/17/36849/la-pologne-et-lanti-memoire-de-la-shoah/>

Procès de Paul Rusesabagina : "Les survivants ont le sentiment qu'il n'est pas un héros"

17/02/2021 - Simon Wohlfahrt - France 24

<https://www.france24.com/fr/afrique/20210217-rwanda-paul-rusesabagina-de-h%C3%A9ros-de-hollywood-%C3%A0-prisonnier-accus%C3%A9-de-terrorisme>

Turkey: Student Protesters at Risk of Prosecution

18/02/2021 – HRW

<https://www.hrw.org/news/2021/02/18/turkey-student-protesters-risk-prosecution>

Révolte étudiante: La jeunesse turque fait trembler Erdogan

17/02/2021 - Jérémie Berlioux - Tribune de Genève

<http://www.tdg.ch/la-jeunesse-turque-fait-trembler-erdogan-113657006386&referrer=https%3A%2F%2Fwww.tdg.ch%2Fla-jeunesse-turque-fait-trembler-erdogan-113657006386>

Rwanda: la fuite de certains génocidaires en 1994 repose la question du rôle de la France

18/02/2021 – RFI

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210218-rwanda-la-fuite-de-certains-g%C3%A9nocidaires-en-1994-repose-la-question-du-r%C3%B4le-de-la-france?fbclid=IwAR0JsnftS3qXRosHKKZuXdQMLDF7y-H3xYAFYwISn2U4ZETUJ2oEdruYbkw&ref=fb_i

Yvelines. Des tags antisémites retrouvés sur le casier d'un policier de confession juive

18/02/2021 - Ouest-France

<https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/velizy-villacoublay-78140/yvelines-des-tags-antisemites-retrouves-sur-le-casier-d-un-policier-de-confession-juive-7158920>

INFOS COLLECTIF VAN

Turquie/HRW : Les autorités devraient libérer les étudiants détenus



Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous invite à lire ce Communiqué de presse de Human Rights Watch publié le 18 février 2021.

Human Rights Watch

Communiqué de presse

Turquie : Les étudiants qui manifestent risquent des poursuites judiciaires

18 février 2021 8:00AM EST

Les autorités devraient libérer les étudiants détenus, et respecter le droit à la liberté de réunion

(Istanbul) – Les autorités [turques](#) envisagent l'ouverture d'enquêtes pénales à l'encontre de centaines d'étudiants, a déclaré aujourd'hui Human Rights Watch. Les étudiants ont été arrêtés lors de manifestations qui se déroulent depuis des semaines pour protester contre la nomination, par le président Recep Tayyip Erdoğan, d'un universitaire étroitement lié au gouvernement au poste de recteur de l'une des institutions les plus prestigieuses de Turquie.

Des étudiants et des membres du personnel enseignant de l'Université Boğaziçi (Université du Bosphore) à Istanbul ont exercé leur droit légal d'exprimer pacifiquement leur opposition à cette nomination, qu'ils considèrent comme une tentative de contrôle gouvernemental de l'institution et d'érosion de l'autonomie et de la liberté académiques.

« La nomination par Erdoğan d'un recteur non élu à l'Université Boğaziçi et les arrestations violentes d'étudiants qui protestaient pacifiquement contre cette décision montrent le mépris du gouvernement pour les droits humains fondamentaux », a déclaré [Hugh Williamson](#), directeur de la division Europe et Asie centrale de Human Rights Watch. « Imposer à l'université un recteur nommé par le président, sans consultation, démontre un manque de respect pour la liberté académique et pour l'autonomie des universités turques. »

Human Rights Watch s'est entretenu avec 18 étudiants, dont quatre remis en liberté après leur garde à vue, quatre avocats et deux universitaires, a analysé des images et des documents juridiques et suivi le déroulement de quatre manifestations étudiantes.

Ces manifestations, auxquelles ont également pris part des membres du corps enseignant, ont débuté après la nomination, par le président Erdoğan, de Melih Bulu au poste de recteur de l'Université Boğaziçi le 1er janvier 2021. Bulu, un allié politique du Parti de la justice et du développement (AKP), dirigé par Erdoğan, a fait carrière dans le champ académique et dans l'industrie de la défense. Il avait été auparavant recteur de deux universités privées.

Après la dispersion violente des manifestations par la police sur le campus le 4 janvier, le procureur d'Istanbul a, le 5 janvier à 3 heures du matin, émis des mandats d'arrêt et ordonné la confiscation des téléphones portables, des

ordinateurs portables et des dispositifs de stockage de données d'au moins 28 étudiants, prétendument à la demande du gouverneur de la ville. Vers 5 h 30, la police a effectué une [descente](#) dans au moins 17 domiciles, parfois en se [trompant d'adresses](#), enfonçant des portes et, dans un cas, des [murs](#), pour arrêter des étudiants qui avaient participé à des manifestations la veille.

Au cours des semaines ayant suivi ces incidents, des manifestations de soutien aux étudiants de l'Université Boğaziçi ont été organisées dans d'autres quartiers d'Istanbul, et dans 38 autres villes de Turquie.

Les autorités ont répondu à certaines des manifestations par une force policière excessive, des arrestations sommaires et des perquisitions ciblées à domicile. Plus de 560 manifestants ont été arrêtés en tout, la plupart ayant été remis en liberté au terme d'une brève détention. Des manifestants détenus à Istanbul début janvier, qui ont tous été relâchés, ont déclaré à Human Rights Watch avoir été contraints par la police à se dénuder et couvert d'insultes, voire menacés dans certains cas. Trois d'entre eux ont assuré que la police leur avaient braqué des armes sur la tempe lors de perquisitions à domicile, deux auraient été également giflés et insultés.

Le président et des responsables gouvernementaux ont ouvertement encouragé une répression policière depuis le début des manifestations. Le président Erdoğan a initialement qualifié les étudiants qui manifestaient de « [paresseux et bornés](#) » mais, suivis par d'autres responsables, il a ensuite commencé à insinuer qu'ils avaient des [liens avec le terrorisme](#), une allégation régulièrement invoquée par les autorités turques pour criminaliser l'opposition démocratique et les critiques antigouvernementales.

Les étudiants et manifestants lesbiens, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) ont joué un rôle déterminant dans les manifestations en cours. Le 29 janvier, les autorités ont lancé une répression ciblée contre eux après l'organisation, par certains, d'une exposition sur le campus de l'Université Boğaziçi pour exprimer leur solidarité avec les manifestations en cours. Une des œuvres d'art dévoilées à cette occasion représentait la Kaaba, le lieu saint le plus important des musulmans du monde entier, ornés de drapeaux LGBT et d'une créature mythologique mi-serpent mi-femme. La police a arrêté deux étudiants qui apparaissent dans une vidéo de l'exposition diffusée sur Internet, et deux autres, qui seraient parmi les organisateurs présumés.

Le même jour, la police a effectué une descente dans une salle utilisée par un club étudiant LGBT, y confisquant des drapeaux et des livres. Deux jours plus tard, Bulu, le nouveau recteur, a [fermé ce lieu](#).

Le [ministre de l'Intérieur](#) et porte-parole de l'AKP a qualifié les étudiants de « [pervers](#) » sur plusieurs réseaux sociaux, faisant apparemment allusion à l'œuvre en question. Les tribunaux ont placé deux des étudiants en détention provisoire et deux autres en résidence surveillée parce qu'ils étaient soupçonnés d'« *incitation à la haine et à l'hostilité* » (article 216/1 du Code pénal turc).

Les tribunaux ont assigné à résidence au moins 25 manifestants, et neuf étaient toujours en détention provisoire au moment de la rédaction de ce communiqué, visés par les chefs d'accusation d'«*incitation à la haine* », de « *violation de la loi sur les manifestations* » et de « *résistance aux ordres de la police* ». Des dizaines ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Ces arrestations et détentions s'inscrivent sur fond de restrictions sévères imposées aux manifestations publiques en [Turquie](#), d'abus gouvernementaux visant à museler les organisations critiques de son action, et de discriminations des minorités, [dont les personnes LGBT](#). Les autorités ont parfois justifié l'interdiction des manifestations en invoquant le risque posé par la pandémie de Covid-19, aux côtés d'autres menaces non spécifiées à l'ordre public.

« *Les autorités devraient protéger et affirmer le droit des étudiants LGBT de s'organiser et de s'exprimer, au lieu de les attaquer* », a conclu Hugh Williamson. « *Elles devraient respecter le droit de réunion, cesser de recourir à un pouvoir policier abusif pour faire taire la dissidence et garantir la remise en liberté des étudiants en détention arbitraire.* »

La suite de ce communiqué, comprenant des informations plus détaillées, est disponible [en anglais](#).

<https://www.hrw.org/fr/news/2021/02/18/turquie-les-etudiants-qui-manifestent-risquent-des-poursuites-judiciaires>

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/turquiehrw-les-autorites-devraient.html>

Presse arménienne : Revue du 12 au 15 février 2021

Info Collectif VAN - collectifvan.blogspot.com - Le Collectif VAN vous présente cette Revue de Presse parue sur le site de l'Ambassade de France en Arménie le 16 février 2021.

Ambassade de France en Arménie

Revue de la presse arménienne du 12 au 15 février 2021

Le Parlement approuve des amendes plus lourdes pour diffamation/ Malgré les fortes objections des groupes de défense de la liberté de la presse, le Parlement a approuvé le 11 février une multiplication par cinq des amendes légales maximales fixées pour la diffamation. Selon le projet de loi adopté en première lecture, les médias et les individus condamnés pour diffamation pourraient se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 10 millions de drams (19 200 dollars), tandis que ceux qui font des déclarations offensantes se verront infliger

une amende maximale de 5 millions de drams (9 536 dollars). Le projet de loi a été rédigé l'année dernière par Alen Simonyan, le vice-président du Parlement et membre éminent du parti au pouvoir. Dans une déclaration commune publiée en septembre dernier, les principales organisations de médias arméniennes l'avaient dénoncé comme une menace pour la liberté d'expression. Les organisations de médias arméniennes ont accusé le gouvernement d'essayer de restreindre la liberté de la presse par ce projet de loi, ainsi qu'un autre projet de loi qui rendraient plus difficile l'utilisation de sources anonymes par les journalistes (cf. revue du 4 février 2021). « La pression psychologique sur les médias est déjà évidente » a déclaré Boris Navasardian, Président du Club de la presse d'Erevan. Selon lui, il s'agit d'un processus visant à « rendre l'environnement de l'information beaucoup plus favorable à la force politique au pouvoir en Arménie ». L'Ombudsman a discuté avec les spécialistes des médias ces projets de loi et a déclaré qu'ils ne pouvaient pas être adoptés sous leur forme actuelle. « Si les projets de loi sont adoptés dans leur version actuelle, la question de la lutte contre les fausses informations ou inexactes ne sera pas résolue. Au contraire, les projets de loi contiennent des solutions non systémiques qui peuvent poser des problèmes supplémentaires au secteur des médias, et en général, à la protection de la liberté d'expression de manière systémique » a déclaré le bureau de l'Ombudsman. La presse rend également compte de l'annonce du Service de sécurité nationale, selon laquelle « en raison de la situation opérationnelle, pour des raisons de sécurité » désormais les médias doivent avoir le consentement des organes de sécurité nationale pour couvrir divers sujets dans les zones frontalières du Syunik.

Serge Sarkissian: Ce qui s'est passé au printemps 2018 était essentiellement un mouvement antiKarabakh/ La presse rend compte de l'extrait de l'interview exclusive de l'ancien Président, Serge Sarkissian, à la chaîne Armnews. Selon Sarkissian, « ce qui s'est passé au printemps 2018 était, dans son essence, un mouvement anti-Karabakh ». « Nous n'avons jamais négocié sur ce que nous allons donner ; nous avons toujours négocié sur ce que nous allons obtenir » a déclaré Sarkissian à propos des négociations de paix au Karabakh. Quant aux actions du gouvernement arménien, selon Sarkissian, « lorsque ces autorités folles ont rejeté nos réalisations et ont commencé à apprendre - grâce à Aliyev - l'histoire des négociations, il était déjà clair pour moi que nous allions vers la défaite, que nous allions vers la guerre ». L'interview complète sera diffusée lundi à 21 heures.

Gagik Tsaroukian: L'objectif de mon parti politique est de renforcer les liens avec la Russie/

Dans une interview accordée au journal Hraparak, le chef du parti d'opposition parlementaire « Arménie prospère », Gagik Tsaroukian, a déclaré que si on avait écouté ses demandes à la démission du gouvernement en été 2020 (cf. revue du 06 au 08 juin 2020) il n'y aurait peut-être pas eu de guerre. A l'époque, Tsaroukian avait accusé le gouvernement de ne pas avoir répondu aux attentes du peuple, de ne pas avoir réalisé la « révolution économique » promise et d'avoir mal géré la crise du coronavirus et ses conséquences socioéconomiques. Selon lui, lorsque les Azerbaïdjanais ont perdu un général de l'armée lors des incidents de juillet 2020, « les Turcs ont commencé à organiser des exercices militaires, et nous, les Arméniens, nous devons nous préparer, négocier avec la Russie et rétablir les liens d'amitié ». D'après lui, le problème majeur pendant la guerre était le manque d'organisation. « Le 29 septembre, la Douma d'État russe a tenu une session, nous avons reçu des documents indiquant que la Russie pouvait immédiatement envoyer des soldats de la paix en Arménie et que des pourparlers de paix pouvaient commencer, mais la Russie a été rejetée. Si l'Arménie avait pu gagner sans faire autant de victimes et sans cette embarrassante capitulation... Il y a eu un appel téléphonique et un document » a déclaré Tsaroukian notant que l'objectif de son parti politique est de renforcer les liens avec la Russie. « Les Arméniens qui s'opposent à la Russie sont les ennemis de la nation » a souligné Tsaroukian.

Entretien téléphonique Ayvazyan - Le Drian/ Selon le Ministère arménien des Affaires étrangères, le 11 février, le Ministre, Ara Ayvazyan, a eu une conversation téléphonique avec son homologue français JeanYves Le Drian : « À la suite des contacts précédents, les Ministres des Affaires étrangères ont eu une discussion approfondie sur les questions de stabilité et de sécurité régionales, ont évoqué les mesures prises pour faire face à la situation humanitaire au Karabakh et aux défis que rencontrent les Arméniens du Karabakh ». Selon le communiqué, dans le contexte des questions humanitaires urgentes, le Ministre arménien a insisté sur la question du rapatriement des prisonniers de guerre arméniens et des civils capturés, soulignant l'inadmissibilité de la création d'obstacles dans ce processus par l'Azerbaïdjan. « À cet égard, le Ministre des Affaires étrangères Ayvazyan a exprimé sa gratitude à son homologue français pour avoir toujours maintenu cette question en tête de l'ordre du jour ». Les Ministres ont souligné la nécessité d'aborder le processus de paix du Haut-Karabakh dans le cadre de la coprésidence du Groupe de Minsk de l'OSCE, et ont échangé leurs points de vue sur le prochain

calendrier des coprésidents. Les interlocuteurs ont également discuté des questions à l'ordre du jour bilatéral : « Les interlocuteurs ont hautement apprécié la récente visite de la délégation du Secrétaire d'État aux Affaires étrangères Jean-Baptiste Lemoyne en Arménie par décret du Président de la République française Emmanuel Macron pour discuter des perspectives de coopération dans des domaines d'intérêt mutuel, et ont échangé des vues sur les prochaines étapes à entreprendre ».

De nouveaux tremblements de terre en Arménie/ De fortes secousses ont eu lieu à Erevan et ses environs samedi. Beaucoup d'habitants se sont précipités hors de chez eux et sont restés dans les rues jusqu'à l'instruction du Ministère des situation d'urgence de retourner chez eux. Le tremblement de terre d'une magnitude de 4,7 sur son épicentre à 8 kilomètres au sud-est de la capitale arménienne a été rapporté à 15:29 par l'Agence nationale de protection sismique. Elle a indiqué que des secousses ont également été ressenties dans cinq régions du pays. Elle a déclaré avoir enregistré 46 répliques. Selon le Ministère de la santé, le séisme n'a tué ou blessé personne. Le Ministère n'a fait état que de blessures mineures subies par trois personnes en raison de la panique provoquée par le tremblement de terre. La presse rappelle qu'un tremblement de terre de magnitude 4,7 avait eu lieu le 5 février dernier au nord-est du village de Shorzha et à l'extrémité nord du lac Sevan (cf. revue du 6 au 8 février 2021).

Deuxième réunion du groupe de travail trilatéral sur les liaisons de transport dans la région/ Le groupe co-dirigé par les vice-premiers ministres de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Russie a tenu vendredi de nouvelles discussions, sous la forme d'une vidéoconférence, sur les modalités pratiques de l'ouverture des liaisons de transport dans la région. Selon le communiqué officiel, les trois vice-premiers ministres ont discuté du « déroulement du travail commun » découlant des accords russo-arméniens-azerbaïdjanais et ont approuvé un « calendrier pour la suite des travaux ». Le communiqué ne donne aucuns autres détails.

L'opposition soupçonne un accord frontalier secret avec l'Azerbaïdjan/ Les représentants des partis d'opposition parlementaire ont demandé des explications au gouvernement sur les allégations selon lesquelles la délimitation controversée de la frontière de l'Arménie avec l'Azerbaïdjan était le résultat d'un accord secret avec Bakou. Un document présenté comme un accord secret entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a été circulé sur les réseaux sociaux. Le document spécifie notamment le processus de l'utilisation d'une section de l'autoroute Goris-David Bek-Kapan de la région de Syunik. Selon le chef du parti « Arménie

lumineuse », Edmon Maroukian, le document contient des dispositions qui ont été effectivement mises en œuvre et donc l'opposition a des raisons de soupçonner qu'il s'agit soit du texte d'un accord verbal, soit d'un document signé. Un autre membre de ce parti, Taron Simonian, a déclaré que l'accord frontalier, s'il avait effectivement été signé, était nul et non avenue car il n'avait pas été certifié par la Cour constitutionnelle et ratifié par le Parlement arménien. Les représentants du parti au pouvoir ont rejeté le document comme étant une fraude. « Le mémorandum Arménie-Azerbaïdjan en six points est un vrai document. Je l'ai appris en janvier » a, à son tour, déclaré le Maire de la ville de Kapan.

Condamnation de la profanation du mémorial de l'Holocauste en Arménie/ La presse indique que les milieux politico-publics arméniens ont qualifié de vandalisme et condamné fermement la profanation du mémorial honorant les victimes des génocides des peuples juifs et arméniens situé à Erevan. Ils ont demandé qu'une enquête soit rapidement menée pour que les vandales rendent des comptes. Le Maire d'Erevan, Hayk Marutyan, a exprimé l'espoir que les forces de l'ordre apporteront une réponse rapide et adéquate à l'incident. « Un tel empiètement contre tout mémorial est un acte inacceptable et condamnable sans équivoque qui devrait être exclu de notre ville » a déclaré le Maire. Le vice-président du Parlement, Alen Simonyan, a fermement condamné le vandalisme et a demandé qu'une véritable enquête soit menée pour appréhender les auteurs de l'acte vicieux. La députée du parti d'opposition « Arménie prospère », Naira Zohrabyan, a condamné le vandalisme déclarant que « quelle que soit notre attitude, elle est certainement négative, à l'égard des ventes d'armes israéliennes et du soutien militaire et politique manifeste à l'Azerbaïdjan pendant la dernière guerre du Karabakh, le mémorial de l'Holocauste ne peut être profané ».

Ombudsman: 72 civils tués, 163 blessés entre le 27 septembre 2020 et le 28 janvier 2021/ L'Ombudsman de l'Arménie, Arman Tatoyan, a déclaré que selon les informations du bureau de l'Ombudsman de facto du Karabakh, pendant la guerre, plus de 100 000 civils pacifiques ont été déplacés de leur lieu de résidence permanent. Selon ces données, en conséquence de la guerre, près de 40 000 personnes se sont retrouvées sans abri, privées de leur maison, de leurs biens personnels, de la possibilité de vivre dans des conditions de vie élémentaires et d'autres droits. En outre, près de 30 000 écoliers et enfants d'âge préscolaire ont été privés d'éducation, 12 écoles maternelles et 71 écoles ont été endommagés ou détruits. « Entre le 27 septembre 2020 et le 28 janvier

2021, 72 civils ont été tués, y compris à la suite de traitements cruels et de tortures ; 163 civils pacifiques ont été blessés ou sont devenus handicapés, la santé a été déformée à vie » a déclaré l'Ombudsman.

Ministère du travail et des affaires sociales : 368 participants de la récente guerre sont reconnus comme handicapés/ A la demande de news.am, le Ministère du travail et des affaires sociales a indiqué que depuis le 27 septembre 2020, un total de 457 personnes avaient demandé et fait l'objet d'un examen pour être incluses dans les groupes de personnes handicapées. 368 d'entre elles ont été reconnues comme ayant un handicap. Selon le Ministère, 65 personnes ont reçu la catégorie de handicap du 1er groupe, 119 personnes du 2ème groupe, 184 personnes du 3ème groupe. 66 d'entre eux ont besoin de prothèses pour les membres supérieurs ou inférieurs.

Le gouvernement a approuvé la stratégie de numérisation/ La presse indique que le gouvernement a approuvé la stratégie de numérisation qui envisage la transformation numérique du gouvernement, de l'économie et de la société par l'introduction et le développement de technologies innovantes, la cybersécurité, la politique des données et les systèmes de services et d'administration en ligne.

Le Parlement approuve l'emprisonnement à vie pour haute trahison/ Le projet de loi du parti d'opposition « Arménie prospère » visant à rendre la haute trahison passible de la prison à vie a été adopté en première lecture à une écrasante majorité.

L'UE et l'OMS aideront à la vaccination contre le COVID-19 en Arménie/ L'Union européenne et l'Organisation mondiale de la santé ont déclaré le 11 février qu'elles consacraient 40 millions d'euros sur trois ans pour garantir un meilleur accès aux vaccins COVID-19 en Arménie, en Azerbaïdjan, au Belarus, en Géorgie, en Moldavie et en Ukraine.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

<https://am.ambafrance.org/-Fevrier-2021->

<https://collectifvan.blogspot.com/2021/02/presse-armenienne-revue-du-12-au-15.html>

TURQUIE

Révolte étudiante: La jeunesse turque fait trembler Erdogan

Tribune de Genève

En imposant un recteur dans une prestigieuse université d'Istanbul, le président turc ravive la colère d'une large partie de la population contre son autoritarisme, au-delà du camp laïc.

Jérémie Berlioux, Istanbul

Publié 17/02/2021 à 12h28

Le campus de l'université Bogazici d'Istanbul, l'une des meilleurs de Turquie, a des allures de camp retranché depuis plusieurs semaines. Barricades érigées le long des rues attenantes, policiers en patrouille à la sortie du métro, canons à eau et bus d'unités anti-émeutes sont massés dans le quartier. La nomination d'un nouveau recteur par le Président Erdogan devait faire rentrer dans le rang cette forteresse libérale qui échappait encore à son contrôle. Elle a au contraire déclenché un mouvement universitaire d'une ampleur inédite.

«Nous savions que notre combat serait long, mais nous n'imaginions pas qu'il prendrait ces proportions», s'étonne encore Mehmet Altundag, étudiant en science politique et sociologie. L'université a pour tradition d'élire son recteur parmi son corps professoral. Une coutume violemment remise en cause par la nomination le 1er janvier de Melih Bulu, un homme d'affaire ayant pour seule référence une loyauté sans faille au Parti présidentiel de la Justice et Développement (AKP).

<https://www.tdg.ch/la-jeunesse-turque-fait-trembler-erdogan-113657006386>

Épisode 3 : Turquie : Ekrem İmamoğlu, le maire résistant

France Culture

SÉRIE : Bêtes noires des régimes autoritaires (4 épisodes)

À retrouver dans l'émission

Cultures Monde par Florian Delorme

Le 17/02/2021

Elu avec en 2019 à la tête d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu inflige, avec cette victoire, un coup historique et symbolique à Recep Tayyip Erdoğan. Combien de temps İmamoğlu pourra-t-il tenir face à un président ne supportant aucun contre-pouvoir ?

Nous sommes le 23 juin 2019. Sous un soleil radieux et devant une foule immense, le nouveau maire d'Istanbul savoure sa victoire. Elu avec 54% des voix, Ekrem İmamoğlu vient d'infliger une défaite historique et symbolique au président Recep Tayyip Erdoğan. Car non seulement le parti au pouvoir, l'AKP, perd la plus grande ville du pays mais se voit désavoué dans sa tentative de faire annuler le premier scrutin en mars.

Une victoire aux allures de parcours du combattant pour ce jeune cadre du principal parti d'opposition, le CHP (*Parti Républicain du Peuple*), d'obédience kémaliste, qui n'avait pas remporté de victoire électorale depuis des années.

« Tout ira très bien », aime à répéter le nouveau maire, malgré les nombreuses tentatives de déstabilisation de ses adversaires. La transparence, la fin du clientélisme, la défense des plus démunis et le respect de toutes les confessions : telles sont les ambitions d'Ekrem İmamoğlu pour Istanbul. Un programme que certains lisent comme une critique ouverte de l'AKP.

Inconnu au bataillon ces dernières années, le maire incarne désormais la résistance aux dérives autoritaires du Président Erdoğan. Et un certain espoir : celui d'une alternative aux prochaines présidentielles.

Mais quand bien même en aurait-il l'ambition, le chemin risque d'être semé d'embûches. Un an et demain après sa victoire à Istanbul la tension est vive entre la ville et la présidence qui tente de l'empêcher, par tous les moyens, d'exercer son mandat.

Combien de temps Ekrem İmamoğlu pourra-t-il tenir face à un président ne supportant aucun contre-pouvoir ? Istanbul sera-t-elle un laboratoire du changement malgré de faibles marges de manœuvre ? Enfin s'il incarne aujourd'hui la figure de l'opposant numéro 1, Ekrem İmamoğlu pourra-t-il à l'avenir fédérer l'ensemble des oppositions à Erdogan ?

Une discussion en compagnie de **Jean-François Pérouse**, géographe, enseignant-chercheur, ancien directeur de l'Institut français d'études anatoliennes, et d'**Elise Massicard**, directrice de recherche au CERI/Sciences-Po.

On peut malheureusement dire qu'Ekrem İmamoğlu est aujourd'hui un maire sans pouvoir. Il est réduit au niveau symbolique, puisqu'il n'est par reconnu comme maire par un certain nombre de ses administrés et par les municipalités d'arrondissements qui sont encore acquises à l'AKP. Mais son territoire physique d'action est également réduit : un certain nombre de ministères retirent du

territoire d'action de la mairie des portions entières de la métropole, voire des monuments entiers. **Jean-François Pérouse**

L'AKP est, au niveau national, au pouvoir depuis une vingtaine d'années. L'opposition a toujours été très divisée et assez faible, sauf depuis 2019 et les élections municipales : à partir de là, İmamoğlu, mais aussi d'autres maires de grandes villes - qui ont été élus dans le même mouvement - peuvent constituer des rivaux au niveau national. **Elise Massicard**

À RÉÉCOUTER

55 min

[Grand Reportage](#)

[Erdogan : le retour d'un sultan](#)

Seconde partie - le focus du jour

Osman Kavala, le mécène qui réveille les dossiers sensibles de la Turquie

On le présente comme un philanthrope. Fondateur de la prestigieuse maison d'édition XX et de la fondation XX, Osman Kavala est un mécène turc particulièrement engagé dans le milieu de la culture et pour le dialogue avec les minorités, à commencer par les kurdes et les arméniens. Des engagements qui dérangent et qui ne sont pas pour plaire au président Erdoğan qui ne manque pas une occasion de critiquer l'homme d'affaires.

Accusé d'avoir participé au mouvement de Gezi de 2013, puis d'avoir soutenu le coup d'Etat manqué de 2016, voilà plus de trois ans qu'Osman Kavala est emprisonné alors même qu'aucun juge ne l'a condamné officiellement. Le 5 février 2021 un tribunal décidait de maintenir sa détention.

Comment Osman Kavala s'est-il retrouvé dans le collimateur du régime d'Erdogan et quelle menace représente-t-il pour les pouvoirs en place ?

Avec **Jean-François Bayart**, professeur à l'Institut des hautes études internationales de Genève.

On reproche essentiellement à Osman Kavala d'être "l'autre" absolu par rapport à Erdoğan et par rapport à l'AKP. Par sa trajectoire, il incarne une Turquie "blanche", celle des kémalistes laïcs, celle de la bourgeoisie. **Jean-François Bayart**

Un homme passe devant un écran mettant en scène l'homme d'affaires et philanthrope Osman Kavala lors d'une conférence de presse de ses avocats, le 31 octobre 2018. • Crédits : Ozan Kose - AFP

Une émission préparée par Mélanie Chalandon.

À RÉÉCOUTER

10 min

[Les Enjeux internationaux](#)

[Bogazici, l'université qui ne veut pas se soumettre à Erdogan](#)

Références sonores

- Extrait du discours de victoire d'Ekrem Imamoglu, le 24 juin 2019 (France 24, 24 juin 2019)
- Témoignage d'une partisane d'Ekrem Imamoglu lors de sa victoire, le 24 juin 2019 (Euronews, 24 juin 2019)
- Témoignages d'étudiants de l'université du Bosphore qui s'apprêtent à aller manifester (France 24, 03 février 2021)
- En mai 2014, Osman Kavala participait à un rassemblement en souvenir du génocide arménien ([European Grassroots Antiracist Movement](#), 16 mai 2014)

Références musicales

- « Translator's clos II » d'Esmerine (Label : Constellation)
- « [Yuh Yuh](#) » de l'ensemble Boğaziçili Müzisyenler (chanson de lutte lors des manifestations de l'université du Bosphore)

<https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-monde/betes-noires-des-regimes-autoritaires-34-turquie-ekrem-imamoglu-le-maire-resistant>

ANTISEMITISME

Yvelines. Des tags antisémites retrouvés sur le casier d'un policier de confession juive

[Ouest-France](#) avec NG Publié le 18/02/2021 à 11h34

Un policier appartenant à une prestigieuse compagnie de CRS installée à Vélizy-Villacoublay (Yvelines) a découvert des croix gammées et une insulte antisémite sur son casier le 4 février. L'homme a porté plainte et une enquête judiciaire a été ouverte pour identifier l'auteur des tags.

Le casier d'un policier de confession juive basé à [Vélizy-Villacoublay](#) ([Yvelines](#)) a été dégradé le 4 février. Deux croix gammées et une insulte antisémite ont été

taguées sur la porte du compartiment, rapporte [Le Parisien](#), confirmant des informations du *Canard enchaîné*.

Les inscriptions ont été réalisées dans les locaux de la CRS 1. Cette prestigieuse compagnie républicaine de sécurité a pour mission d'escorter le président de la République et des personnalités publiques importantes dans leurs déplacements, précisent nos confrères.

Le ministère de l'Intérieur saisi

Le policier concerné a porté plainte et une enquête judiciaire pour dégradations et injure non publique en raison de la race, l'ethnie, la nation ou la religion a été ouverte, ajoute le quotidien. Elle a été confiée au commissariat de Versailles.

Sammy Ghozlan, le président du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA), a saisi le ministère de l'Intérieur pour que l'auteur des graffitis antisémites soit rapidement identifié. Une plainte pénale auprès du procureur de Versailles doit aussi être déposée par son avocat. Interrogé par le journal francilien, Sammy Ghozlan juge cette affaire « **extrêmement grave** », sachant que « **les policiers sont chargés [...] de la lutte contre tous les racismes et l'antisémitisme** ».

<https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/velizy-villacoublay-78140/yvelines-des-tags-antisemites-retrouves-sur-le-casier-d-un-policier-de-confession-juive-7158920>

SHOAH

La Pologne et l'anti-mémoire de la Shoah

17/02/2021 - [Aline Le Bail-Kremer](#) - La Règle du jeu

Deux universitaires polonais, Barbara Engelking et Jan Grabowski, ont été condamnés mardi dernier à publier des excuses publiques suite à la parution de leur livre sur l'Holocauste. Un procès et une condamnation qui s'inscrivent dans la logique d'un mouvement qui souhaite revenir sur le travail de mémoire enclenché en Pologne par les intellectuels.

Souvenons-nous, les 21 et 22 février 2019, à Paris, une trentaine de nationalistes faisaient violemment irruption au colloque international de « La nouvelle école polonaise d'histoire de la Shoah », qui avait réuni les plus grandes figures de ce mouvement intellectuel à l'EHESS[1], avec le soutien de La Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Au nom de l'honneur et de la réputation de la Pologne, injures antisémites moyenâgeuses et menaces avaient été proférées à l'endroit des intervenants et participants. Les militants ultra-droite auraient agi, selon certains, avec la bénédiction des autorités polonaises, peu enclines, c'est le moins que l'on puisse dire, à l'émergence des apports historiographiques de ces spécialistes de la Shoah, et n'hésitant plus à s'attaquer aux libertés académiques.

En 2018, le gouvernement polonais du PiS (Droit et justice), faisait passer une loi interdisant d'exprimer tout lien entre la Pologne et les crimes nazis, et réprimant, jusqu'à trois ans de prison, toute idée « attribuant à la nation ou à l'État polonais la responsabilité ou la co-responsabilité des crimes commis par le IIIe Reich allemand – ou tout autre crime contre l'humanité [...] ou crime de guerre ». Face à la colère de nombreuses institutions, dont Yad Vashem en Israël, le projet de loi est abandonné au pénal. Mais pas au civil... Depuis, le parcours de nombreux intellectuels est semé d'embûches, avec, en toile de fond, une mobilisation des femmes pour l'avortement – désormais quasi interdit en Pologne – et des homosexuels face aux arrêts législatifs gouvernementaux « rédigés par des prêtres et non des juristes ».

En 2016, une enquête judiciaire est ouverte pour « outrage public à la Nation polonaise » à l'encontre de Jan Gross, l'historien, écrivain, professeur à Princeton, et auteur du fondamental essai *Les voisins, un pogrom en Pologne, 10 juillet 1941*. Le président de la République de Pologne envisage alors de lui retirer l'Ordre du Mérite qui lui avait été attribuée en 1996 pour « antipatriotisme ».

En 2021 se tient le procès de deux universitaires : Barbara Engelking et Jan Grabowski. Tous deux attaqués en justice pour avoir évoqué brièvement dans leur livre *Plus loin*, c'est encore la nuit le cas du maire du village de Malinowo, Edward Malinowski. Ce dernier aurait certes sauvé une vie juive mais en aurait également envoyé des dizaines d'autres à la mort. La nièce de ce dernier, soutenue notamment par la très puissante Ligue polonaise contre la diffamation, a obtenu, pour l'heure, la condamnation des intellectuels à devoir s'excuser publiquement et par écrit pour leurs travaux.

Pour Tal Brutmann, historien, spécialiste de la Shoah et de l'antisémitisme en France, « littéralement, les autorités en place peuvent ruiner n'importe quel historien, le traîner et le faire condamner devant les tribunaux. C'est ce qui est exactement en train de se passer avec ce procès. La question ne devrait même pas se poser. Ce n'est pas aux tribunaux de dire l'Histoire. Cette plainte a été déposée par la descendante d'un maire d'un patelin, qui, en gros, se plaint parce que l'on dit du mal de son tonton. Ce tonton a sauvé des Juifs mais il en a livré aussi. Les travaux de Jan Grabowski et Barbara Engelking montrent cette réalité, cette complexité polonaise, et des plaignants estiment que c'est porter atteinte au 'renom de la nation polonaise' [...] On parle aussi d'anti-polonisme'... Du côté des plaignants on trouve également, traduit en anglais, 'L'Anti Defamation League' et l'on ne peut que penser à une référence à la grande ONG juive américaine. Ils reprennent en fait toute la phraséologie liée à la lutte contre l'antisémitisme et il ne s'agit pas d'un groupuscule, mais d'une grosse association financée par l'État polonais dans la parfaite ligne du régime. J'étais présent lors du Colloque de l'EHESS, tous les plus grands historiens polonais étaient là, soit aussi toute la fine fleur de tout ce que l'extrême droite et la droite polonaise hait. Certains activistes, venus expressément de Pologne, ont tenu dans ce cadre des propos surréalistes, comme ceux, par exemple, affirmant que les Juifs enlèvent des enfants pour confectionner des Matzot. Un grand classique antisémite médiéval, malgré tout un peu 'périmés' en France. Tout cela s'inscrit dans la logique, le fil conducteur d'un mouvement soutenu largement en sous-main par l'État polonais actuel qui souhaite revenir sur le travail de mémoire enclenché en Pologne dans les années 2000, comme en France avec notamment le discours de Jacques Chirac en 1995, par la société civile, certains historiens et politiques. On observe désormais un balancier dans l'autre sens, toujours comme en France dans certains cercles, à ce 'détail' près que les tenants de cette remise en cause ne sont pas au pouvoir et ne

légifèrent pas dessus, comme en Pologne où cela crève les yeux. L'avortement est devenu quasiment interdit, les questions LGBT sont malmenées. Ils tapent dans tous les domaines et cela ne date pas d'hier. Si ce procès a eu lieu, c'est que le politique a permis qu'il ait lieu, en adoptant des lois qui le permettent, en instaurant un cadre, une atmosphère qui l'autorise. Les gens ayant participé au colloque de Paris ont été mis à la une des journaux de droite et d'extrême droite avec leurs photos et leurs noms, même à la télévision nationale, avec l'idée que nous avons traîné la Pologne dans la boue... »

Laurent Joly, historien également et spécialiste de l'antisémitisme sous Vichy a apporté son soutien public aux deux universitaires : « En Pologne, on le sait, depuis plusieurs années, la droite nationaliste veut imposer un récit mensonger de la Shoah, dans lequel il n'y aurait que des héros et aucun traître... Le procès en diffamation intenté à Engelking et Grabowski s'inscrit dans cette entreprise de mise au pas de l'histoire. »

Du côté de Yad Vashem à Jérusalem la réaction est vive et Centre international pour la mémoire de la Shoah a fait part de son « inquiétude suite au procès tenu en Pologne à l'encontre des chercheurs polonais » et a « réitéré avec fermeté sa position de principe élaborée en juillet 2018, selon laquelle tout effort visant à limiter le débat universitaire ou public par des pressions politiques ou juridiques est inacceptable ». Pour l'institution : « une telle initiative constitue une entrave à la liberté d'étude et de recherche. Les poursuites judiciaires contre les spécialistes de la Shoah en raison de leurs travaux sont incompatibles avec les normes de recherche académique et minent l'effort entrepris pour reconstituer une image complète et équilibrée de la Shoah et la véracité et la fiabilité des ressources historiques sous-jacentes. »

« L'Europe ne réagit pas là où elle le doit. Elle devrait s'en mêler. L'affaire du colloque à l'EHESS aurait dû aussi constituer un véritable incident diplomatique en France. Mais au bout d'une semaine, c'était terminé. », poursuit Tal Brutmann, « tout cela montre que le sujet n'est pas pris sérieusement en compte et que quelque part, tout le monde s'en fout. »

Pour Jonathan Hayoun, réalisateur de film-documentaires, notamment sur la mémoire d'Auschwitz, et ancien président de l'UEJF « depuis l'arrivée du PiS, nous assistons bien à un retour en arrière des politiques mémorielles par ce gouvernement nationaliste. Ce qui est plutôt 'raccord' avec une bonne partie de la société. Ils savent parfaitement que cela sert leur image de raviver cet antisémitisme séculaire, ce ressentiment, cette rivalité entre la mémoire polonaise et la mémoire de la shoah. Pour le politique, c'est une façon de se renforcer. Le fait de vouloir le plus d'encadrement possible dans le domaine de la recherche universitaire, c'est aussi jouer sur cette peur, cette agressivité populaire en Pologne à l'égard de la mémoire de la Shoah. La Pologne compte désormais parmi ces démocraties illibérales régulièrement rappelées à l'ordre éthique sur le sujet par Yad Vashem ». Telle une sorte de « populisme mémoriel », anti-mémoire de la Shoah, remplissant une vraie fonction. « Il ne faut pas non plus négliger la présence encore vive dans la mémoire collective polonaise de l'affaire du Carmel d'Auschwitz. Les carmélites ont dû partir et une frange de la population ne l'accepte toujours pas. Cela a été vécu comme une démission de la souveraineté polonaise. » Et cette question du souverainisme percute le fait qu'il se trouve que l'une des accusées, Barbara Engelking est également, depuis 2014, présidente du Conseil international polonais d'Auschwitz. « Elle incarne la responsabilité internationale du devenir du camp, ce n'est pas anodin. Les autorités préféreraient que personne ne vienne se mêler de leur manière de gérer leur réappropriation de ces lieux de mémoire. »

Le colloque de l'EHESS aurait donc bien été instrumentalisé par le gouvernement polonais, comme du pain béni pour leur logiciel politique : des historiens racontant « du mal » de la Pologne en dehors des frontières, donc des traîtres par excellence.

Et de nous rappeler que, il y a deux ans, une importante manifestation d'extrême droite fut autorisée à l'intérieur du camp d'extermination même – alors qu'avec les normes de sécurité il est notoirement difficile d'y faire rentrer la moindre bougie pour réciter un Kaddish –, au motif de marteler l'importance de la mémoire des victimes polonaise, et durant laquelle furent prononcés ces mots par les organisateurs : « La nation juive et Israël font tout pour modifier l'histoire de la nation polonaise ».

Dans le viseur de l'ultra droite aussi, Joanna Tokarska-Bakir, anthropologue et spécialiste des études religieuses dont la plupart du travail concerne l'antisémitisme en Pologne, les légendes et la diffamation de sang prétextes à la haine populaire. Ada est franco-polonaise, documentaliste et archiviste travaillant en Pologne et sur la Pologne, confirme : la promotion du dernier livre de l'universitaire sur le pogrom de Kielce en 1946 est très difficile. « On lui met des bâtons dans les roues : trouver des endroits pour faire une conférence de presse, assurer certains TD à l'université, devient compliqué alors que c'est une chercheuse très renommée. » Pour elle, la Pologne vit une séquence de mobilisations politiques importantes quant à la nouvelle loi encadrant strictement l'avortement. Sur le sujet de la mémoire de la Shoah, c'est la même polarisation de la société, mais avec une mobilisation moindre, même si la plupart des figures et têtes pensantes des manifestations pour les droits des femmes ont apporté leur soutien aux deux historiens attaqués en justice. « Le problème est aussi qu'il n'y a plus vraiment de médias publics libres. La plupart des journalistes ont été virés et remplacés par ceux étant du 'bon' côté du pouvoir. Ce procès a donc été très médiatisé mais recouvert sous une propagande allant dans le sens de la chanson nationale voulue par le gouvernement. Ces chercheurs sont accusés de travailler pour l'étranger, contre la Pologne, et de recevoir des fonds de l'étranger (forcément, car il n'est quasiment plus possible de recevoir des bourses universitaires sur ces sujets), toujours selon cette obsession de vouloir se placer en tant que victime et de se refuser le moindre rôle de bourreau, complice ou tout du moins de témoin participatif à l'extermination de leurs voisins. C'est vraiment le combat de fond du nouveau roman national qui s'écrit en Pologne aujourd'hui. » Que pense-t-elle du verdict et de cette condamnation à s'excuser ? « Si ce n'était pas aussi tragique, ce serait presque comique. » Sauver quelques Juifs et en livrer d'autres, une sorte d'extrême mais élémentaire « en même temps » polonais, qui fait toute la complexité de l'histoire de ce pays sur laquelle l'extrême droite et l'église souhaite revenir. « Quand le plus haut gradé de l'église polonaise a déclaré que les homosexuels étaient une peste, personne ne lui a demandé de s'excuser, le tribunal n'y a vu aucun inconvénient. [...] C'est très représentatif du chemin terrible que prend la Pologne. A côté de cela, les Polonaises ne peuvent plus avorter, et même si leur fœtus n'est pas viable, la loi les obligera à l'accoucher quand même. C'est pour moi une forme de torture. On assiste néanmoins à un réveil des consciences et, je l'espère, à une 'convergence des luttes', mais il faudra que cela se traduise dans les urnes. La prochaine échéance est en 2023. En attendant, j'ai l'impression qu'ils détruisent tout, et font absolument ce qu'ils veulent. Le Tribunal constitutionnel est aujourd'hui une plaisanterie d'institution, en passe de devenir un organe du pouvoir exécutif. »

Et à la question de comprendre pourquoi les logiques haineuses ressurgissent autant, pourquoi l'antisémitisme s'agite-t-il avec une telle force, en Pologne, Ada nous dit bien : «

C'est une vieille affaire, nous n'avons pas attendu Adolf pour persécuter les Juifs, les exclure des espaces publics et des universités ».

[1] EHESS: École des hautes études en sciences sociales.

<https://laregledujeu.org/2021/02/17/36849/la-pologne-et-lanti-memoire-de-la-shoah/>

RWANDA/GENOCIDE DES TUTSI

Rwanda: la fuite de certains génocidaires en 1994 repose la question du rôle de la France

Publié le : 18/02/2021 - 10:37Modifié le : 18/02/2021 - 10:50

Texte par : [RFI](#)

4 mn

C'est un dossier sensible qui affecte les relations entre la France et le Rwanda. Le journal en ligne Mediapart a révélé l'existence d'un télégramme diplomatique daté du 15 juillet 1994 et qui demande aux militaires Français de l'opération Turquoise de ne pas interpellier les génocidaires présents dans la zone humanitaire qu'ils contrôlaient alors. Un document qui relance le débat sur le rôle de la France lors du génocide des Tutsis aux Rwanda.

Pour les acteurs de terrain, la question mérite d'être replacée dans son contexte : le colonel Jacques Hogard, qui commandait le secteur sud [de l'opération Turquoise en 1994](#), justifie ce geste par une situation complexe à gérer : il parle d'un déséquilibre du rapport de force, entre son bataillon et les membres du gouvernement intérimaire qui lui faisaient face à ce moment-là.

« Je ne peux pas vous laisser dire qu'on a voulu laisser partir les génocidaires. Le gouvernement français demandait des instructions claires à l'ONU, qui ne sont jamais venues. Sur le terrain, on a une situation compliquée avec des gens qui viennent finalement se mettre à l'abri du drapeau français. Il est hors de question que cela se passe et je n'ai, encore une fois, aucun ordre de les arrêter, de les appréhender ou de leur fermer la frontière. Je peux vous dire que, dans la situation dans laquelle j'étais, avec les moyens que j'avais, en évaluant la situation, je n'ai pas imaginé une minute que j'allais me saisir par la force de ces gens-là, qui étaient accompagnés d'une centaine de gardes armés. J'aurais évidemment déclenché un bain de sang. Je ne sais pas s'il y aurait beaucoup de survivants. Je sais que j'aurais eu quelques blessés et quelques tués... Ça fait partie du métier, bien sûr, mais c'est de la responsabilité d'un chef de décider, en conduite, ce qu'il doit faire », explique le colonel Jacques Hogard.

Une décision politique pour Survie

Pour le chercheur François Graner, membre de l'association Survie, qui a étudié et révélé le contenu de ce télégramme du 17 juillet 1994, ce document révèle une chose importante : la responsabilité certains dirigeants politiques de l'époque, contre lesquels des actions judiciaires pourraient être enclenchées.

« Ce document est important, parce que ce qu'il dit, c'est que des hommes politiques de premier plan - messieurs Juppé et Védrine - sont impliqués dans la suite des organisateurs du génocide des Tutsis, alors même que le représentant sur place réclamait des arrêtés sur les questions qui imposent pourquoi avoir fait cela. C'est ce que l'on savait déjà, c'est qu'en fait la décision a été politique. Elle a été prise en haut lieu. Donc n'est pas question du tout d'accuser l'armée française, autant au niveau des exécutants, mais beaucoup plus au niveau des décideurs. Il ne s'agit pas dire que la France est impliquée dans le génocide des Tutsis. Pas directement, mais qu'elle a soutenu, avec un effet sur le crime commis, et que donc, du fait qu'il y ait eu un soutien actif, en connaissance de cause et avec un effet sur le crime commis, cela s'appelle de la complicité. Donc il s'agit bien de complicité de génocide, sans intention génocidaire. Voilà. La seule question c'est : est-ce que la justice est prête à aller jusqu'au bout ? Et on voit dans l'affaire, en particulier des plaintes qui ont été déposées a fortiori, que la justice n'est pas toujours prête à aller jusqu'au bout de ce que permet le droit », estime pour sa part François Graner.

Dans tous les cas, ce document est important parce que, plus de 25 ans après les faits, plusieurs zones d'ombres subsistent sur le rôle présumé joué par la France dans ce génocide.

https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210218-rwanda-la-fuite-de-certains-g%C3%A9nocidaires-en-1994-repose-la-question-du-r%C3%B4le-de-la-france?fbclid=IwAR0JsnftS3qXRosHKKzuXdQMLDF7y-H3xYAFYwISn2U4ZETUJ2oEdruYbkw&ref=fb_i

Procès de Paul Rusesabagina : "Les survivants ont le sentiment qu'il n'est pas un héros"

Publié le : 17/02/2021 - 08:15Modifié le : 17/02/2021 - 08:43

FRANCE 24

Vidéo par : Simon WOHLFAHRT

5 mn

Le procès pour terrorisme de Paul Rusesabagina débute, mercredi, à Kigali. Ce Rwandais fut dépeint par Hollywood comme un héros ayant sauvé près de 1 200 personnes à l'hôtel des Mille Collines, en 1994. Les discours des rescapés sont aujourd'hui très critiques sur son rôle de sauveur.

[Paul Rusesabagina](#) a été rendu célèbre par "Hôtel Rwanda", le film hollywoodien sorti en 2004 qui raconte comment l'ancien directeur de l'hôtel des Mille Collines, à Kigali, un hutu modéré, a sauvé des milliers de vies au cours du génocide qui a tué 800 000 personnes, principalement des Tutsi, [au Rwanda](#).

"Il a vendu leur histoire"

Pasa y était réceptionniste à l'époque, mais pour lui Paul Rusesabagina n'a sauvé personne. "Paul Rusesabagina faisait des affaires sur le dos des victimes du génocide, il leur spoliait ce qu'il leur restait comme argent. Il passait son temps à fêter avec les militaires qui tuaient les Tutsi à l'extérieur et qui venaient faire la fête le soir avec lui à l'hôtel", raconte cet homme, à la veille du procès de l'ancien directeur d'hôtel.

Pourtant, d'autres rescapés des Mille Collines hors du Rwanda disent avoir survécu grâce à l'aide du manager. Une version qui n'est plus entendue à Kigali depuis que Paul Rusesabagina s'est engagé dans l'opposition. Alfred Ndahiro, auteur d'un livre critique du film "Hôtel Rwanda", dit avoir interrogé de nombreux rescapés.

"Les survivants du génocide ont le sentiment qu'il n'est pas un héros. C'est un héros fait à Hollywood. Il les a trahis, il a vendu leur histoire pour gagner de l'argent. Il a fondé des groupes terroristes, il les a financés. Et ces groupes terroristes ont en fait attaqué le Rwanda", estime ce conseiller [du président Paul Kagamé](#).

"On l'a enlevé"

Accusé de terrorisme par Kigali, Paul Rusesabagina a été arrêté, en août 2020, par la police rwandaise dans des conditions troubles alors qu'il arrivait d'un avion en provenance de Dubaï.

Pour sa famille, les charges retenues contre lui sont politiques. [Elle pense également qu'il ne serait jamais retourné de lui-même au Rwanda](#). "Il a utilisé sa plateforme d'Hôtel Rwanda pour exposer et pour éclairer les violations de droits humains que le gouvernement de Paul Kagamé, que le FPR commet aujourd'hui contre son peuple. Donc on l'a enlevé, on l'a emporté de force au Rwanda en violation du droit international", explique sa fille Carine Kanimba.

Le Parlement européen a aussi évoqué un kidnapping lors d'une motion adoptée le 11 février. Les eurodéputés demandent une enquête internationale sur l'arrestation de Paul Rusesabagina et exigent la tenue d'un procès équitable de l'opposant politique.

<https://www.france24.com/fr/afrique/20210217-rwanda-paul-rusesabagina-de-h%C3%A9ros-de-hollywood-%C3%A0-prisonnier-accus%C3%A9-de-terrorisme>

RUBRIQUE EN ANGLAIS

Turkey: Student Protesters at Risk of Prosecution

Human Rights Watch

February 18, 2021 12:00AM EST

Free Detainees; Respect Freedom of Assembly

(Istanbul) – [Turkish](#) authorities have placed hundreds of student protesters under possible criminal investigation, Human Rights Watch said today. The students were arrested during weeks of protests against President Recep Tayyip Erdoğan's appointment of an academic closely aligned with the government as rector of one of Turkey's top universities.

Students and the academic staff of Boğaziçi University in Istanbul have exercised their lawful right to peacefully express their opposition to the appointment, which they regard as a move to impose government control over the institution and undermine academic autonomy and freedom.

"Erdoğan's appointment of an unelected rector to Boğaziçi University and the violent arrests of students who had peacefully protested the move encapsulates the government's disregard for basic human rights," said [Hugh Williamson](#), Europe and Central Asia director at Human Rights Watch. "Imposing an unelected presidential-appointee rector on a university with no consultation demonstrates a lack of respect for academic freedom and the autonomy of universities in Turkey."

Human Rights Watch interviewed eighteen students, including four who had been released from police custody, four lawyers, and two academics, analyzed images and legal documents, and monitored four student protests.

The protests by students and faculty members started after President Erdoğan appointed Melih Bulu as the Boğaziçi University rector on January 1, 2021. Bulu, a political ally of the president's Justice and Development Party (AKP), has worked in academia and in the defense industry, and previously served as rector of two private universities.

After police harshly dispersed protests at the campus on January 4, the Istanbul prosecutor at 3 a.m. on January 5 issued arrest warrants and ordered the confiscation of cellphones, laptops, and data storage devices of at least 28 students, allegedly at the request of the city's governor. At around 5:30 a.m. police [raided](#) at least 17 houses, in a few cases [the wrong houses](#), and broke down doors, and in one case [walls](#), to arrest students who took part in protests a day before.

In the following weeks, demonstrations in support of the Boğaziçi protests were held in other parts of Istanbul and in 38 cities across Turkey.

The authorities have responded to some of the demonstrations with excessive police force, summary arrests, and targeted house raids. They arrested more than 560 protesters in all, most of whom were released after a short time. Protesters detained in Istanbul in early January, all of whom were released, told Human Rights Watch that the police conducted strip-searches and verbally abused and threatened them in some cases. Three reported that police held guns to their heads during house raids, and two said the police also slapped and insulted them.

The president and senior officials have directly encouraged a tough police response throughout. President Erdoğan initially referred to the student protesters as ["lazy and narrow-minded"](#) but, together with other government officials, later began to suggest they had [terrorism links](#), an allegation widely used by the Turkish authorities to criminalize democratic opposition and government critics.

Lesbian, gay, bisexual, and transgender (LGBT) students and protesters have been playing a key role in ongoing demonstrations. On January 29, the authorities initiated a targeted crackdown on LGBT students and protesters after students mounted an exhibition on Boğaziçi campus in solidarity with the ongoing protests that included, among many other pieces, an artwork depicting the Kaaba, the most important holy site for Muslims, combined with LGBT flags and a mythological creature that is half-snake half-woman. Police arrested two students who appear in a video of the exhibition that was streamed to the internet, and two others who were presumed to be among LGBT organizers on campus.

On the same day, the police raided a room used by a student LGBT club and confiscated flags and books. Two days later, Bulu, the new rector, [shut down](#) the students' LGBT club.

The interior minister and Justice and Development Party's (AKP) spokesperson called the students ["perverts"](#) on several social media platforms, apparently alluding to the artwork. Courts placed two of the students in pretrial detention and two under house arrest on suspicion of "inciting hatred and enmity" (Turkish Penal Code article 216/1).

Courts have placed at least 25 protesters under house arrest, and 9 remain in pretrial detention at the time of writing, on suspicion of "inciting hatred" and "violating the law on demonstrations" and for "resisting police orders." Dozens were released under judicial control. The arrests and detentions come against the backdrop of heavy restrictions on public protest in [Turkey](#); abuses of power by the government to silence critical groups; and targeting of minority groups, [including LGBT people](#). The authorities have sometimes justified bans on demonstrations by citing the risk of Covid-19 alongside unspecified threats to public order.

"The authorities should protect and affirm LGBT students' rights to organize and express themselves, rather than attacking them," Williamson said, "The Turkish authorities should respect the right to assembly, stop using abusive police power to silence dissent, and ensure the immediate release of students arbitrarily detained."

On January 1, 2021, President Recep Tayyip Erdoğan [appointed](#) rectors to head five universities including Boğaziçi University, a school that had been relatively exempt from a government crackdown on academia that started in 2016. Until 2016, faculty members had elected the rector of Boğaziçi University. In 2016 Erdoğan appointed a faculty member who had not run for election over the candidate who had received the majority of the votes. Despite some debate and protests over that appointment, the academics and the university students later accepted the appointee.

After his term ended in November 2020, the appointed rector became a candidate for a second term. However, President Erdoğan took the unorthodox step of appointing Melih Bulu, a candidate who was neither an academic at the school nor, faculty members said, met the academic criteria for being one.

On January 4, hundreds of students from Boğaziçi and other universities, along with faculty members and alumni, gathered inside and outside the campus to protest the appointment and to demand the rector's resignation and the right to choose university rectors. The police responded with teargas, rubber bullets, and water cannons to disperse the crowd.

Protests have been ongoing ever since. Alongside the student demonstrations, Boğaziçi academics have been holding silent protests every day in front of the new rector's office, turning their backs on the rectorate for 20 minutes.

Excessive Police Force

The Turkish authorities have consistently responded to the protests with excessive use of force and arbitrary detention.

Excessive use of force was evident on the first day of protests, January 4. One Boğaziçi university student who took part in the protests, and asked that her name be withheld to avoid reprisals, said that police grabbed and dragged her, injuring her wrists, arms, and back. Another student, who gave his first name as Muhammed, said that he saw police officers dragging a protester to a bus parked inside the university premises.

The police interference was even harsher on February 1, when police blocked students inside the campus from leaving and protesters outside the campus from gathering. Human Rights Watch witnessed police officers use excessive force to arrest at least four peaceful protesters who showed no signs of aggression. Riot police entered the campus that evening to disperse the crowd and arrested more than 50 students.

On February 2, [the excessive use of force](#) escalated significantly, Human Rights Watch saw videos and images of students with [broken teeth](#), faces covered in blood, and several police officers [kicking](#) protesters who were not attempting to resist arrest. Violent police crackdowns on protesters resumed in the following days.

Detentions

Turkish authorities have detained more than 560 protesters in at least 38 cities, with 9 currently in pretrial detention and more than 25 under house arrest. Hundreds were released, but many were subject to conditions such as travel bans and a requirement to sign in at the nearest police station on a regular basis until further notice.

The first arrests took place on January 5, following a 3 a.m. request by the Istanbul governor, lawyers said. An Istanbul prosecutor issued arrest warrants for at least 28 students, including orders to confiscate cellphones, laptops, and data storage devices. At around 5:30 a.m., special operations [police units](#) raided at least 17 houses.

At dawn, police raided a house where Yıldız Idil Şen and Havin Özcan, two trans women who had joined the protests, were staying. Şen said that police officers held guns to their heads and slapped them. Şen also said that police officers remained in the hospital room during a mandatory medical examination for detainees and used transphobic slurs throughout the detention. Şen said police officers threatened to rape her with a baton and told her, "You probably would enjoy this."

Burak Çetiner, a master's student at Boğaziçi University who was among those arrested on January 5, said:

I went to the protests on January 4 and police raided my house where I live with my mother and father, at dawn on January 5. We woke up to sounds of hammering on the door. The police officers in riot gear pushed us on the ground and held guns to our heads. They searched my room and confiscated my cellphone and later detained me. While in custody, police handcuffed our hands so tightly that several of us had bruises on our wrists.

A lawyer who was representing some of the students said:

The process was so fast that the prosecutor sent the orders to the police in a handwritten note. The prosecutor also issued a 48-hour long custody period for the detainees. This custody period is in violation of Turkey's domestic law considering how light the charges are. In their quest to detain students, police raided the wrong houses, broke down doors and walls, ill-treated residents, and used excessive force. Even hours after the arrests, we as lawyers were not able to find a case number or a prosecutor to whom we could submit our appeals.

Statements from officials alleging terrorism links are clearly misleading as there is no evidence to support it.

Information from lawyers and legal documents listed the grounds for the arrests as “violating the law on demonstrations” (Law 2911) and “resisting police orders.”

On January 6, the Istanbul governor used the Covid-19 pandemic as a pretext to announce a [ban until February 5](#) on all protests and public gatherings in the two Istanbul districts where the Boğaziçi University campuses are located. During student protests in Ankara, [one student’s leg](#) was broken during their arrest. An opposition politician alleged that a university in Ankara abruptly [laid off](#) at least eight research assistants who joined protests, citing budget cuts.

Courts imposed judicial control measures and travel bans on 26 detainees released by Istanbul courts in early January, while 2 were released unconditionally.

On January 29, police cracked down on students whom they believed to be involved in mounting an exhibition on campus in support of the protests, which featured an artwork combining the Kaaba with LGBT flags and a mythological creature. After the exhibition, police arrested two students who had been visible in a video of the exhibition that had been streamed on the internet and two who were known as campus LGBT organizers. The prosecutor is investigating four of them on suspicion of “provoking hatred or hostility” (Turkish Criminal Code 216/1). Courts placed two students in pretrial detention and two others under house arrest. A fifth student briefly arrested was released.

On February 1, at around midnight, dozens of riot police entered the Boğaziçi campus and started arresting students who were protesting in front of the new rector’s office. Police detained at least 51 students inside the campus and about 108 outside. The prosecutor is investigating several of them on suspicion of “damaging public property,” “violating the law on demonstrations,” and “depriving an individual of their physical liberty,” which carries a prison sentence of one to five years.

The number of detainees increased enormously in the following days. The deputy interior minister announced on February 4 that [528 protesters had been detained in 38 cities](#) in one month and added “No one should test our state’s strength.” Human Rights Watch estimates the total number of police arrests to be around 560.

Anti-LGBT Discourse

Government officials have used anti-LGBT rhetoric to appeal to conservative outrage and to delegitimize the protests, Human Rights Watch said.

Many LGBT students have been heavily involved in the protests, in part because of concerns that the new rector, who had posted views on [social media](#) that the students characterized as anti-LGBT, would crack down on LGBT organizing and threaten the precarious safe spaces they had carved out on campus. A trans woman studying at Boğaziçi University said:

There are minority groups who are more affected [by the appointment] than the majority, for instance, LGBTQIs [lesbian, gay, bisexual, transgender, queer and intersex people], especially trans women and men. At a time when trans women like me have very limited safe space, such an appointment seems like an attempt to strip us of this space. We just want to exist.

Other students expressed concern that the new rector might stifle the limited amount of free speech in the university by allowing police to enter the campus in cases of protests and student club activities deemed inappropriate, such as LGBT movie nights.

On January 29, the interior minister called LGBT protesters “perverts” on his Twitter account. Twitter placed a warning on the tweet soon after for violating its rules about “hateful conduct.” President Erdoğan on the other hand, speaking at a [public event](#) of his party on February 3, described the students as “terrorists” and said “LGBT, there is no such thing. This country is national and moral.”

The students’ fears about the new rector were borne out on February 2, when Turkey’s communication director, Fahrettin Altun, shared a document on his Twitter account and said students were protesting because Bulu [signed](#) a decision to shut down Boğaziçi University’s LGBT club.

Crackdown on Academia

The laws and regulations on universities in Turkey have been amended and revised under political power shifts since the 1940s.

The universities had considerable autonomy in selecting their own rectors until 1981 when the then military junta established a body called the Council of Higher Education (YÖK) to select a pool of candidates for top university posts for the president of the country to choose from. In 1992, the government restructured the election system to allow faculty members to take part in selecting candidates.

The most recent amendments to the appointment of rectors came while Turkey was under emergency rule after the July 15, 2016 coup attempt. A state of emergency decree (KHK 676) granted the president the authority to appoint rectors, and another decree in 2018 (KHK 703) reduced the requirement for candidates from five years as a professor to three.

Between 2016 and 2018, the government used decree laws to [shut down](#) 15 private universities, dismiss more than [6,800 academics](#), and prosecute hundreds of academics based on alleged [terrorism](#) links for signing a [petition](#)

calling for a peaceful resolution to the decades-long Kurdish conflict in southeastern Turkey.

In addition to barring purged academics from working in universities in Turkey, the government also [canceled](#) their passports, leaving them unable to work or to travel to seek employment outside the country.

The government increased funding for Boğaziçi University after Bulu became rector. President Erdoğan announced through the Official Gazette on February 6 the formation of two new faculties at the university. Students and critics see the move as an attempt to bring in academics from other universities to allow the new rector to form a management team to determine decision-making structures as well as to exert influence over the university's policies. Many academics at the university have reportedly refused to work with him.

In 2020, President Erdoğan stripped Istanbul Şehir University of its permit to operate. Ahmet Davutoğlu, a former prime minister under Erdoğan and now a political rival, was the university's founder. Erdoğan's move to close it down was widely seen in the independent media as a reprisal against Davutoğlu.

Since the coup attempt, rectors, or academics [linked](#) with the ruling Justice and Development Party, have had a significant advantage with respect to promotions. President Erdoğan has appointed several former AKP members of parliament or former party members as rectors of leading universities in recent years.

"Ankara should understand universities are not government offices and academics are not mere civil servants," said Esra Mungan, an academic at Boğaziçi University. Burak Çetiner, a student in a master's program at the university said that "[t]here is pressure on all parts of life in Turkey including universities."

In 2018 a group of students peacefully protested a stand set up by another group of students on the campus of Istanbul's Boğaziçi University to support the Turkish military operation in the northwest Syrian district of Afrin. Thirty students who were at the protest were first detained and later charged with "spreading terrorist propaganda." In 2020, an Istanbul court [sentenced](#) 27 of them to 10 months in prison and fined the other 3.

International Standards on Academic Freedom and Institutional Autonomy

Freedoms of expression and assembly, guaranteed under international law, including by articles 10 and 11 of the European Convention on Human Rights (ECHR) and articles 19 and 21 of the International Covenant on Civil and Political Rights (ICCPR) respectively, extend to everyone and protect the right to peaceful protest. In an academic setting and combined with the right to education (guaranteed under article 2 of Protocol 1 of the ECHR and article 13 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (ICESCR)), these

freedoms take on a particular significance and are core to the principles of academic freedom and institutional autonomy.

Academic freedom is a broad principle that protects educators and students and applies to the complete range of academic pursuits – formal and informal, inside the classroom and beyond. The Committee on Economic, Social, and Cultural Rights (CESCR), which interprets the ICESCR, has stated that “academic freedom includes the liberty of individuals to express freely opinions about the institution or system in which they work, to fulfil their functions without discrimination or fear of repression by the State or any other actor...” The committee underlined that “enjoyment of academic freedom requires the autonomy of institutions of higher education.”

The Council of Europe requires member states such as Turkey to respect both academic freedom and institutional autonomy, and its Committee of Ministers has issued multiple [recommendations](#) to member states on this responsibility. The committee has noted that “academic freedom and institutional autonomy are essential values of higher education” that “serve the common good of democratic societies.” The committee defines academic freedom as, among other things, guaranteeing “the right of both institutions and individuals to be protected against undue outside interference, by public authorities or others.” The European Union, of which Turkey is not a member, includes the obligation to respect academic freedom in article 13 of its Charter of Fundamental Rights.

<https://www.hrw.org/news/2021/02/18/turkey-student-protesters-risk-prosecution>

Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala !

Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala ! <http://www.collectifvan.org/article.php?r=3&id=97568>

Nota CVAN :

Liberté pour #OsmanKavala en cliquant sur le bandeau animé (colonne de gauche, en-haut des petits bandeaux animés). Le [bandeau #FreeOsmanKavala](#), situé sous chaque visuel de notre site, est un appel du Collectif VAN à libérer Osman Kavala, injustement incarcéré en Turquie depuis le 1er novembre 2017.

RUBRIQUE AGENDA

RASSEMBLEMENTS-COLLOQUES-EXPOSITIONS- SPECTACLES-PARUTIONS

Agenda – Parution : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions

Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions – Collectif VAN - www.collectifvan.org – Collectif VAN – www.collectifvan.org – Vient de paraître le livre de Taner Akçam "Ordres de tuer. Arménie 1915" aux éditions du CNRS. Taner Akçam est un sociologue et historien turc, professeur au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'université du Minnesota, aux Etats-Unis, et auteur de plusieurs livres importants sur l'histoire turque contemporaine, en particulier Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque (Denoël, 2008). "Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier. En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent."

Publié le 30 janvier 2020

CNRS Editions

Taner Akçam

Ordres de tuer. Arménie 1915

24,00€

[\(Disponible en numérique\)](#)

Discipline : Histoire

EAN : 9782271127174

Date de parution : 09/01/2020

Pagination : 328

Format : 15 x 23 cm

Traduit de l'anglais par Gilles Berton

Préface d'Annette Becker

Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier.

En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent. En comparant les systèmes de codage de ces câbles avec ceux employés dans d'autres documents conservés dans les Archives ottomanes, en étudiant le papier utilisé et la datation de ces pièces à conviction, en regardant de près les signatures, et en confrontant les événements mentionnés par Naïm Efendi avec d'autres sources, Taner Akçam parvient à démontrer qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'authenticité de ces « ordres de tuer ».

Apportant ainsi de nouvelles preuves quant aux plans d'extermination de la population arménienne, ce livre rend aussi manifeste la politique de destruction systématique par le gouvernement ottoman de toutes traces relatives à ces atrocités.

Revue de presse

« En s'appuyant sur l'exploitation de sources inédites, l'historien Taner Akçam porte un coup sévère au discours révisionniste des autorités turques. »

Clément Daniez, **L'Express**, 24 décembre 2019

« Pour faire silence sur l'Histoire, la Turquie a tissé une vaste toile d'allégations qu'Akçam détricote. [...] Akçam a écrit un grand livre, exigeant, sur la vérité et l'Histoire.

François-Guillaume Lorrain, **Le Point**, 2 janvier 2020

Taner Akçam accordait un entretien à Gaïdz Minassian pour **Le Monde des livres**, 9 janvier 2020.

Lire aussi :

Génocide arménien : le déni dynamité (L'Express)

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/genocide-armeni-en-le-deni-dynamite_2111659.html

Taner Akçam, auteur d'« Ordres de tuer. Arménie 1915 » : « Le déni du génocide des Arméniens est une politique d'Etat » (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/01/08/taner-akcam-auteur-d-ordres-de-tuer-armenie-1915-le-deni-du-genocide-des-armeniens-est-une-politique-d-etat_6025206_3260.html

Arménie 1915 : les preuves écrites du génocide, enfin (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/armenie-1915-les-preuves-ecrites-du-genocide-enfin-05-01-2020-2356174_1913.php

URL :

<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/ordres-de-tuer-armenie-1915/>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101393>

Agenda – Parution : « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée

Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Vient de paraître « Déconstruction », le roman d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée qui lève le voile sur la Turquie, est disponible dès à présent en librairie. Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Publié le 24 octobre 2019

Éditions Thaddée

Déconstruction

Auteur :Erol Özkoray

ISBN :978 2919131747

Prix : 20,00€

Format : 15 x 21cm, 164 pages

Éditions Thaddée

Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie

autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Dans cette découverte de la Turquie par sa « déconstruction », le lecteur aura pour guide Cem Aren, un jeune journaliste turc formé à l'école française. Il n'aura de cesse de démasquer ces mensonges d'Etat et de lutter pour faire triompher la vérité et la justice. Dans ses tribulations romanesques entre deux villes cardinales, Istanbul et Paris, il nous replonge dans les bouillonnantes années 1970 et 1980, et nous livre toute une série de révélations : la genèse du coup d'Etat de 1980, le nettoyage de toutes les mentions du génocide des Arméniens dans les archives ottomanes, l'affaire iranienne, les « passeports Mitterrand »...

Erol Özkoray, journaliste politique auprès des grands médias turcs et français, auteur de nombreux essais, lutte depuis 30 ans pour la défense des libertés en Turquie. Il est aussi l'un des tous premiers intellectuels turcs à avoir milité pour la reconnaissance du génocide des Arméniens. Élève du lycée francophone Galatasaray, il étudie ensuite à Sciences Po Paris. Harcelé par les tribunaux en Turquie, il réside à Paris et Stockholm.

Avec Déconstruction, il se lance dans un nouveau genre, le roman.

http://www.editionsthaddee.com/livres_41.html

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101059>

Agenda - Parution/Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde

Agenda - Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Actes Sud publie pour cette rentrée littéraire le récit de prison du journaliste et écrivain turc Ahmet Altan "Je ne reverrai plus le monde". Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien

Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans. Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Actes Sud

Je ne reverrai plus le monde

Textes de prison

Ahmet ALTAN

Hors collection

Septembre 2019 / 10,0 x 19,0 / 224 pages

traduit du turc par : Julien LAPEYRE DE CABANES ISBN 978-2-330-12566-0

prix indicatif : 18, 50€

Genre : Mémoires, témoignages et autobiographies

Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans.

Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Un livre de résilience exemplaire.

"Je peux écrire n'importe où, le bruit et l'agitation ne m'ont jamais dérangé. D'ailleurs, une fois que je suis plongé dans l'écriture, tout ce qui m'entoure disparaît. Je romps le contact avec le monde extérieur et m'enferme dans une pièce invisible où personne ne peut entrer que moi.

J'oublie absolument tout en dehors du sujet qui m'occupe.

L'une des plus grandes libertés qui puissent être accordées à l'homme : oublier. Prison, cellule, murs, portes, verrous, questions, hommes – tout et tous s'effacent au seuil de cette frontière qu'il leur est strictement défendu de franchir." Ahmet Altan

[Juillet 2019] La Cour Suprême turque casse sa condamnation à perpétuité

Vendredi 5 juillet 2019, la Cour Suprême de Turquie a rendu un nouveau verdict et a annulé en appel les jugements des tribunaux inférieurs. La Cour Suprême a acquitté Mehmet Altan, le frère d'Ahmet, accusé aussi d'avoir participé au putsch, en estimant qu'il n'existait pas de preuves de sa culpabilité.

Elle a cassé les condamnations à perpétuité d'Ahmet Altan, Mehmet Altan et de Nazli Ilicak. Elle a conclu qu'Ahmet Altan et Nazli Ilicak n'avaient pas commis l'infraction de "violation de la Constitution", et n'a retenu contre eux que celle d'"aide à un groupe terroriste sans être membre".

Pour autant, la Cour a rejeté les demandes de remise en liberté d'Ahmet Altan et de Nazli Ilicak.

L'affaire est renvoyée devant la 26e Haute Cour Pénale d'Istanbul.

[Septembre 2018] Hommage à Ahmet Altan : rencontre avec Asli Erdogan

"À vous tous qui êtes rassemblés ici ce soir. Je vous remercie infiniment pour votre amitié.

Je ne sais pas si vous êtes conscients de la force extraordinaire que vous possédez, ainsi réunis, tous ensemble. Une force qui donne à l'homme que je suis, assis dans sa cellule de prison, à des milliers de kilomètres de chacun de vous, une confiance immense, une détermination totale. Celle de résister. Celle de croire à l'espoir. Votre amitié est mon bouclier. Aucune tyrannie ne saura le perforer. Votre amitié me protège.

Soyez certain que je connais la valeur d'un tel cadeau.

Paris me manque. Ses lumières, ses rues, ses sons, ses couleurs. Je ne suis pas certain de revoir Paris.

Alors, si ce soir, en sortant, vous passez près d'un bistro, buvez un verre, pour moi aussi.

Je vous embrasse avec tendresse." Ahmet Altan

La Gazette des Nouveaux Dissidents #25

L'association Les Nouveaux Dissidents organisait le 17 septembre 2019, en hommage à Ahmet Altan, une rencontre exceptionnelle avec Asli Erdogan (écrivaine et journaliste), Aysegul Sert (journaliste, reporter au New York Times), Timour Muhidine (directeur de la collection « Lettres turques » chez Actes Sud).

[Février 2018] Le romancier et journaliste turc, Ahmet Altan, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016 alors qu'il ne fait que dénoncer, depuis plusieurs décennies, toutes les atteintes du pouvoir à la démocratie, Ahmet Altan était incarcéré depuis septembre 2016 à la prison de Silivri (à 70 kms d'Istanbul). Vendredi 16 février 2018, il a été reconnu coupable ainsi que cinq autres personnes dont son frère, le journaliste Mehmet Altan,

d'avoir tenté de « renverser l'ordre prévu par la Constitution de la République de Turquie ou de le remplacer par un autre ordre ou d'avoir entravé son fonctionnement pratique au moyen de la force et de la violence ».

Il a été condamné à la réclusion à perpétuité le vendredi 16 février 2018, par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

[Juin 2019] 1000e jour de prison

"Après le coup d'état manqué de juillet 2016, nous sommes les deux premiers écrivains à avoir été arrêtés sur des chefs d'accusation kafkaïens. La prison à vie a été requise contre nous et nous avons cru d'abord que c'était une blague. Nous avons cru qu'ils nous libéreraient après avoir eu la satisfaction de nous avoir maltraités. Ils m'ont relâchée, mais lui, ils l'ont condamné à perpétuité. Sans preuve, sans faits avérés, c'est purement atroce !

J'appelle tous les écrivains, les éditeurs, les journalistes à être solidaires d'Ahmet Altan et de tous les écrivains, journalistes, jetés en prison ou persécutés." Asli Erdoğan, écrivaine et journaliste turque, arrêtée et emprisonnée pendant cinq mois en 2016.

Ahmet Altan, né en 1950, est un des journalistes les plus renommés de Turquie, son œuvre de romancier a par ailleurs connu un grand succès, traduite en de nombreuses langues (anglais, allemand, italien, grec...). Deux de ses romans sont parus en français, chez Actes Sud : Comme une blessure de sabre (2000) et L'Amour au temps des révoltes (2008).

Son père, le journaliste Çetin Altan, fait partie des 17 députés socialistes qui entrent au Parlement turc en 1967. Pour ses articles, il sera condamné à près de 2 000 ans de prison. En 1974, dans le contexte de « L'Opération de maintien de la paix » (invasion de la partie nord de Chypre par les forces militaires turques), Ahmet Altan s'engage dans le journalisme : très vite, il commence à être connu pour ses articles en faveur de la démocratie. Il publie en 1982 son premier roman (vendu à 20 000 exemplaires) puis devient, en 1985, le rédacteur en chef du journal Günes. Il publie son deuxième roman qui est condamné pour atteinte aux bonnes mœurs et fait l'objet d'un autodafé.

1990 : Devenu journaliste à la télévision, il condamne la guerre et les deux camps, en dénonçant les crimes du PKK Günes et de l'armée turque.

1995 : Il devient rédacteur en chef du journal Milliyet (l'un des plus importants du pays). Sous la pression de l'état-major, le journal le licencie. À la suite d'un article satirique, il est condamné à 20 mois de prison avec sursis. Il est accusé de soutenir la création d'un Kurdistan indépendant.

1996 : Son quatrième roman est un vrai phénomène de librairie, il y aborde les assassinats sans suite judiciaire.

1999 : Avec Orhan Pamuk et Yachar Kemal, il rédige une déclaration pour les droits de l'homme (et des droits culturels des Kurdes) et de la démocratie en Turquie, elle sera signée par Elie Wiesel, Günter Grass, Umberto Eco...

2007 : Il crée le journal d'opposition Taraf, dont il est rédacteur en chef jusqu'à sa démission en 2012.

2008 : Il publie un article, « Oh, Mon Frère » dédié aux victimes du Génocide arménien et se voit inculqué d'insulte à la Nation turque.

2011 : Il reçoit le prix Hrant Dink de la Paix (Hrant Dink est un journaliste arménien assassiné en 2007).

2016 : Il est arrêté en septembre, accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet.

2018 : Il est condamné à la perpétuité aggravée le 16 février par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

2019 : Sa condamnation est confirmée en appel par la Cour Constitutionnelle le 3 mai. Le 5 juillet, la Cour Suprême casse sa condamnation à perpétuité mais rejette sa demande de remise en liberté.

Esprit critique et très en prise avec la société turque, il a été arrêté le 10 septembre 2016 ainsi que son frère Mehmet Altan, également journaliste, accusés d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016. Douze jours plus tard, il est mis en liberté provisoire, mais vingt-quatre heures plus tard, il est de nouveau incarcéré, inculqué « d'appartenance à une organisation terroriste » et de « tentative de renversement de la République de Turquie ».

Ahmet ALTAN

<https://www.actes-sud.fr/catalogue/litterature/je-ne-reverrai-plus-le-monde>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100885>

DOSSIERS PERMANENTS

Observatoire du Négationnisme du Collectif VAN

Récapitulatif des principaux faits et articles négationnistes relevés depuis 2006.

SOMMAIRE : <http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>

Ephémérides

La rubrique "Ephéméride" du Collectif VAN a été lancée le 6 décembre 2010. Elle recense la liste d'événements survenus à une date donnée, à différentes époques de l'Histoire, sur les thématiques que l'association suit au quotidien. L'éphéméride du Collectif VAN repose sur des informations en ligne sur de nombreux sites (les sources sont spécifiées sous chaque entrée).

[Les éphémérides du Collectif VAN \(1ère partie\)](#)

[Les éphémérides du Collectif VAN \(2ème partie\)](#)

SITES INTERESSANTS

Visitez notre page de liens : <http://www.collectifvan.org/liens.php?r=7>

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SITE DU COLLECTIF VAN

Rubrique Info Collectif VAN

Retrouvez toutes les traductions de la presse anglophone ou turcophone dans notre rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Le Collectif VAN met en ligne régulièrement des traductions de la presse anglophone et turcophone. Oeuvres de militants, de sympathisants du Collectif VAN et de prestataires, ou émanant de sites externes (tel celui de la FEAJD), ces

traductions visent à mettre à la disposition du plus grand nombre, les informations essentielles à la bonne compréhension de l'actualité.

Vous retrouverez également dans la **Rubrique Info Collectif VAN :**

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

- nos informations ou communiqués de presse, ainsi que ceux de certaines organisations externes.
- le sommaire bi-quotidien de notre Revue de Presse du jour.
- la Revue de la presse turque en français (ni traduite ni commentée de notre part).
- la Revue de la presse arménienne préparée par l'Ambassade de France en Arménie.

Rappel :

Vous avez en haut de page, un module Recherche pour retrouver un article. Attention, le champ de saisie ne doit comporter qu'un seul mot. Essayer de cibler en choisissant plutôt des noms propres, pour éviter un trop grand nombre d'occurrences.

Appel aux dons :

Aidez-nous à poursuivre notre mission d'information et de vigilance !

Envoyez vos dons :

Par chèque bancaire à l'ordre du "Collectif VAN"

A adresser à : Collectif VAN - BP 20083 - 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Votre avantage fiscal :

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don sont déductibles de vos impôts sur le revenu (de l'année suivante), dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 34 €.

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Utilisez au mieux le site du Collectif VAN

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le site du Collectif VAN met à jour quotidiennement des dizaines d'articles. Sachez naviguer dans les rubriques !

Rubrique News

Depuis le 20 octobre 2015, la page [News](#) du site www.collectifvan.org a cessé d'être alimentée mais elle constitue une source d'archives pour les informations quotidiennes qui y ont été postées depuis le lancement du site en mars 2006. La revue de presse - collectée 5 jours par semaine par la webmaster du **Collectif VAN** à partir des médias en ligne francophones - est donc à suivre uniquement dans la [Veille-Média](#) du Collectif VAN et sur les réseaux sociaux de notre association très active sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Info Collectif VAN

Toutes les traductions, résumés, informations propres au Collectif VAN sont en ligne à l'accueil dans la Rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Tout sur VAN

Mieux connaître le Collectif VAN : rendez vous à la rubrique Tout sur VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=1&page=1>

Tout sur VAN : vous y trouverez également les courriers des lecteurs

Les courriers des sympathisants du Collectif VAN nous font chaud au cœur et nous confortent dans la certitude que notre approche du combat que nous

menons, est juste. Et comme ça fait toujours du bien de relire de temps en temps leurs encouragements et dans la mesure du possible, nous mettons en ligne les mails reçus, du plus récent au plus ancien (en ne gardant que les initiales des sympathisants) :

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=6137>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=2203>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=538>

Salle de Presse

Tous les articles de la presse française rendant compte des actions réalisées par le Collectif VAN sont en ligne dans la rubrique Salle de presse.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=2&page=1>

Communiqués

Les Communiqués du Collectif VAN se trouvent dans la rubrique Communiqués.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=9>

Actions VAN

Tous les articles présentant les actions organisées et réalisées par le Collectif VAN sont mis en ligne dans la rubrique Actions VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=3&page=1>

Agenda

Les annonces parlant des événements culturels à venir (réunions publiques, manifestations, conférences, concerts, projections de films, expositions, parution d'ouvrages, etc.), sont mises en ligne dans la rubrique Agenda.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=5&page=1>

Photothèque

De nombreux photos-reportages sont disponibles en ligne dans la rubrique Photothèque

http://collectifvan.org/rubrique_photo.php?r=6

Veille-Media

Toutes les Veilles-Media à télécharger sur :

http://www.collectifvan.org/rubrique_veille.php?r=9&page=1

MEDIAS

Quelques émissions TV & radios

où les citoyens peuvent intervenir

Soyez un citoyen actif et participez aux débats dans les médias.

Quelques coordonnées :

TF1 - 1, quai du point-du-jour 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 12 34 / 0803 809 810 — Fax : 01 41 41 28 40

Internet : www.tf1.fr

France 2 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 98 74

Internet : www.france2.fr

Email : mediateurinfo@france2.fr

France 3 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 75 02

Internet : www.france3.fr

Email : com@france3.fr

mediateurinfo@france3.fr

Canal + - 85-89 quai André Citroën 75711 Paris cedex 15

Tel : 01 44 25 10 00 Fax : 01 44 25 12 34

Internet : www.cplus.fr

France 5 - 8, rue Marceau 92785 Issy-les-Moulineaux cedex 9

Tel : 01 55 00 74 74 — Fax : 01 55 00 77 00

Internet : <http://www.france5.fr/>

Email : <http://www.france5.fr/contact/>

Ecrivez à Alain Le Garrec, médiateur des programmes sur :

<http://www.france5.fr/contact/W00069/2/71909.cfm>

Arte - 2a rue de la Fonderie 67080 Strasbourg cedex

Tel : 03 88 14 22 55 — Fax : 03 88 14 22 00

Internet : www.arte-tv.com

Email : communication@arte-tv.com

M6 - 89, av. Charles de Gaulle 92575 Neuilly/Seine cedex

Tel : 0825 06 66 66 - Fax : 01 41 92 66 10

Internet : www.m6.fr

CNEWS - 6 allée de la Deuxième DB 75015 Paris

Tel : 01 53 91 50 00— Fax : 01 53 91 50 01

Internet : www.itelevision.fr

LCI - 54 av. de la Voie Lactée 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 23 45— Fax : 01 41 41 38 50

Internet : www.lci.fr

Quelques émissions Radio :

France Inter www.radiofrance.fr

Le téléphone sonne

En semaine de 19h20 à 20h00

Si vous voulez poser une question, témoigner et/ou intervenir à l'antenne...

- le téléphone 01.45.24.70.00 dès 17h
- Internet, en utilisant le formulaire de la page "Pour intervenir".
- le SMS+ pour réagir pendant l'émission, de 19h20 à 20h : sur votre téléphone mobile, saisir le code " TEL " suivi d'un espace, votre question puis valider et envoyer au 6 20 30. (0.35€ par message plus le prix du sms)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 19h20, nous vous invitons à réagir sur un thème de l'actualité, à poser vos questions aux invités du téléphone sonne. Vous pouvez également, après la diffusion, réécouter l'émission dans son intégralité.

RMCwww.rmcfinfo.fr

BOURDIN & Co Le 1er show radio d'info

Du lundi au vendredi de 6h à 10h.

Découvrez une nouvelle façon de traiter l'info du matin avec "Bourdin &Co" !
Finis les journaux austères et redondants. Voilà enfin un espace de liberté où
auditeurs, politiques et journalistes sont logés à la même enseigne.

Jean-Jacques Bourdin agite, provoque, polémique, et vos réactions ne se font
jamais attendre! Un ton débridé et sincère pour des échanges parfois musclés
mais toujours respectueux. Pour intervenir : Appelez le 3216 (0,34€/min).

=====

L'association des auditeurs de France Culture

L'association des Auditeurs de France Culture (aaFc), créée en 1984, rassemble
les personnes qui veulent manifester leur intérêt pour cette chaîne de radio dont
les émissions sont écoutées et appréciées au delà de nos frontières.

L'objet de l'association est de regrouper les auditeurs de France Culture pour
favoriser des rencontres et coordonner les actions visant à :

- l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ;
- la préservation de son identité et de sa spécificité ;
- l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute ;
- son ouverture aux différents aspects de la culture ;

- son rayonnement et développement de son influence ;

- sa pérennité.

L'Association se déclare attachée au caractère de service public de France Culture et ne saurait en aucun cas se substituer à lui. Elle se veut pluraliste et indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique.

Association des auditeurs de France Culture

83 boulevard Beaumarchais

75003 Paris

Téléphone : 01 42 09 03 67

Courriel : aafc@free.fr

=====

Collectif VAN

[Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]

BP 20083, 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Boîte vocale : +33 1 77 62 70 77 - Email: contact@collectifvan.org

<http://www.collectifvan.org>

Les Infos Collectif VAN sur :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=0>

